

Coller ci-dessous l'étiquette code barre correspondant à l'épreuve

E1 - 01529



268-00-405695

HEC_AEHE

Date : 12/06/15

Epreuve / Sous épreuve : ESH Hec

Code Epreuve : 268

Nombre de copies supplémentaires : /

Note

attribuée :

19

S = 11h07
R = 11h09

Institutions et développement depuis le début du XIX^e.

Pour Daniel Eboen dans Richesse du monde, pauvreté des nations, l'absence de règles de droit est l'une des principales causes du retard des pays africains. Seulement, dès le début du XIX^e siècle, la France et l'Angleterre se sont dotés d'une législation dense et complète, notamment sous l'influence de Napoléon. Est-ce à dire que les pays en développement (PED) d'aujourd'hui doivent suivre le même chemin que celui des pays de la première révolution industrielle^{en matière d'institutions} ? Pour David North de la Nouvelle économie institutionnelle, les institutions désignent l'ensemble des règles qui encadrent les interactions entre les agents économiques. D'un point de vue plus sociologique, les institutions renvoient également à l'État ou à des instances de socialisation comme la famille. Mais les institutions sont également internationales à l'image du Fonds monétaire international (FMI) ou de la Banque mondiale. Le développement doit lui être distingué de la croissance et peut être défini comme l'ensemble des changements mentaux et sociaux qui permettent l'augmentation d'un indicateur de mesure de performance d'un pays (Perroux). Le développement revêt donc un double aspect économique et social. Ainsi, au regard

Les différentes voies de développement empruntées par les pays depuis le début du XIX^e siècle, les institutions sont-elles une condition nécessaire et suffisante pour le développement d'un pays? Dans un premier temps, nous verrons que les institutions sont une condition nécessaire au développement avant de montrer qu'elles ne sont pas une condition suffisante et qu'elles peuvent même parfois l'entraver.

En premier lieu, il s'agit de montrer que les institutions "créatrices de marché", de "réencastrement" et les institutions internationales sont indispensables au développement.

Tout d'abord, certaines institutions qualifiées par Dani Rodrik de "créatrices de marché" sont nécessaires au développement. On peut en distinguer trois primordiales. Le droit des contrats assure que les contrats soient bien respectés et diminuent ainsi les coûts de transaction que Ronald Coase définit comme l'ensemble des coûts intrinsèques à la régulation par le marché. La mise en place de brevets favorise également le développement économique. En effet, en protégeant les innovations, les brevets stimulent les esprits entrepreneurs. Enfin, les droits de propriété sont indispensables au développement puisqu'ils incitent les agents économiques à développer les entreprises dont ils sont les propriétaires. Les économistes et historiens s'accordent à dire que les institutions ont été décisives lors de la première Révolution industrielle. Ainsi l'économiste Fogel s'inscrut-il en faux

avec la thèse qui faisait des chemins de fer le principal moteur du décollage des États-Unis à partir de 1850. Selon lui, le développement des droits de propriété explique principalement ce décollage. De plus, les institutions créatrices de marché sont indispensables pour attirer les capitaux étrangers. Dans son célèbre paradoxe, R. Lucas remarque que, malgré la globalisation financière, les PED restent en marge des flux de capitaux internationaux. Pour Lucas, le manque de sécurité sur les marchés financiers de ces pays explique fondamentalement ce paradoxe. Seulement, les flux de capitaux sont nécessaires pour le développement puisqu'ils pallient une faible épargne et permettent des transferts de technologie générateurs d'externalités positives.

De plus, les institutions dites de "réencastrement" favorisent le développement. En effet, comme nous le rappelions en introduction, le développement revêt une dimension sociale. Les pays doivent ainsi offrir de meilleures conditions de vie à leurs populations et accroître le bien-être. Seulement, certaines étapes du développement économique peuvent être franchies au détriment du développement social. C'est ce que remarque K. Polanyi dans La Grande transformation. Selon lui, la Révolution industrielle a nécessité la suppression des "poor laws" anglaises afin de créer un marché libre du travail, ainsi que la prolétarianisation de la main d'œuvre. Face à ces performances sociales décevantes, Dani Rodrik note que les pays de la première Révolution ont progressivement adopté des institutions de réencastrement qui visaient à

rendre moins injuste le développement économique. Dès la fin du XIX^e, certains pays ont mis en place de telles institutions à l'image de l'Allemagne qui rend obligatoires l'assurance maladie et l'assurance contre les accidents du travail de 1883 à 1889. Pourtant, force est de constater que certains pays comme la Chine ne se sont pas dotés de telles institutions. Il est donc nécessaire que ce pays crée des institutions de réencastrement s'il veut continuer à se développer et rendre la croissance économique socialement acceptable.

Enfin, les institutions internationales ont joué un rôle déterminant dans le développement des PED après la Seconde guerre mondiale. En effet, de nombreuses institutions ayant pour but de venir en aide aux PED ont vu le jour après la Seconde guerre mondiale à l'image de la Banque mondiale ou du FMI. Dans une certaine mesure, on peut affirmer qu'elles y sont parvenues. La Banque mondiale a ainsi accordé de nombreux prêts à taux bas et a organisé sur place des aides pour améliorer les systèmes de santé. Ces institutions se sont également illustrées par leur pragmatisme vis-à-vis des PED. Par exemple, à la fin des années 90, alors que leur dette représentait 130% de leur PIB, le FMI a annulé 90% de la dette de certains pays africains en échange de la mise en place de programmes de lutte contre la pauvreté. Surtout, certaines institutions internationales ont défendu les droits des PED au sein des grandes organisations pourtant

dominées par les pays occidentaux. C'est notamment le cas de la Conférence des nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) qui a obtenu en 1968 la mise en place du système généralisé de préférences qui permet aux PED de jouir seuls d'une baisse des barrières douanières dans certains pays développés et qui les autorise à avoir recours au protectionnisme éducatif. La CNUCED a donc favorisé le développement des PED en rendant le libre-échange plus équitable.

Les institutions créatrices de marché, de réencastrement et les institutions internationales ont donc fortement participé au développement que ce soit au XIX^e ou au XX^e siècle. Néanmoins, il apparaît que le développement des institutions n'est pas une condition suffisante pour qu'un pays se développe. Certaines institutions peuvent même entraver le développement.

Au regard des exemples de pays ayant rapidement enchaîné les étapes de développement, force est de constater que les institutions sont une condition nécessaire mais non suffisante. En effet, des réformes agraires et une bonne spécialisation internationale semblent être des facteurs bien plus déterminants. Pour Barroch dans le tiers-monde dans l'impasse, la mécanisation de l'agriculture constitue une condition sine qua non au développement d'un pays.

En libérant de la main d'œuvre pour l'industrie, elle contribue à augmenter les effectifs d'ouvriers. En baissant les prix des denrées agricoles, elle libère une partie du pouvoir d'achat qui se reportera vers des secteurs nouveaux. Il est intéressant de remarquer que la Chine a débuté son processus de développement par une réforme agricole au début des années 80 alors même que les institutions y étaient rudimentaires. De même, la Corée du Sud ne disposait pas d'un cadre institutionnel très développé au début des années 60 et a pourtant su se développer grâce à une bonne insertion dans le commerce international, fondée sur la remontée de filières. On en conclut donc que la présence d'institutions n'est pas indispensable au développement. Dans les deux pays que nous avons cités, il semble même que ce soit le développement économique qui ait poussé les élites à mettre en place un cadre institutionnel moderne, établissant ainsi un cercle vertueux entre développement et institutions.

De plus, certaines institutions comme la famille ou l'État peuvent freiner le développement dans certains pays. Pour Armatya Sen, la présence d'un État corrompu et loin d'être démocratique pèse négativement sur le développement et ce pour plusieurs raisons. En effet, les élites politiques corrompues s'approprient les richesses ce qui maintient le reste de la population dans une forte misère. Comme le remarquent Eubrot et Huxson dans Les destins du tiers-monde, l'État est alors tenté de privilégier des dépenses somptuaires aux investissements générateurs de croissance. Cependant, pour

Daniel Cohen dans Richesse du monde, pauvreté des nations, la famille traditionnelle entendue comme institution expliquerait fondamentalement le retard des pays africains. En effet, la femme y est réduite "en esclavage" et est confinée au seul rôle de mère. De telles coutumes ont des conséquences néfastes sur le développement puisqu'elles privent les femmes d'éducation. Le faible taux de scolarisation des jeunes filles baisse le capital humain total de la population mais, surtout, favorise un indice de synthétique de fécondité élevée.

Pour Daniel Cohen, il faut donc que ces pays repensent le rôle de la femme pour se développer.

Dès lors, un cercle vertueux entre développement et institutions se mettrait en place dans la mesure où l'évolution des mentalités lors du développement amène la population à exiger le développement de certaines institutions comme l'école.

Enfin, bien que nous ayons vu que les institutions internationales ont favorisé le développement, il faut toutefois observer que le FMI a pu entraver le processus de développement de certains pays. Dans La grande désillusion, Joseph Stiglitz critique très fortement le bilan du FMI dans les PED durant les décennies 80-90. Dans cet ouvrage, il y décrit notamment les effets néfastes des plans d'ajustement structurels imposés par le FMI aux pays surendettés comme le Mexique. Ainsi, pour se voir accorder des nouvelles lignes de crédit, ces pays étaient-ils contraints de baisser drastiquement les dépenses publiques et de s'ouvrir au libre-échange et aux

capitaux extérieurs. Seulement, ces réformes imposées ont entravé le processus de développement de ces pays notamment en augmentant le taux de pauvreté.

Par ailleurs, l'ouverture aux capitaux étrangers est responsable pour J. Stiglitz des violentes crises financières qui ont touché les pays émergents comme le Mexique avec la crise du peso en 94 ou la Thaïlande qui traverse une importante crise de change en 97.

Seulement, le FMI semble avoir renoncé à ces mesures qui formaient le consensus de Washington, reconnaissant à l'État un rôle décisif dans le développement. Pour certains économistes, le FMI continue cependant à entraver le développement des PED en ne leur permettant pas de trouver une voie de développement originale. Par exemple, le FMI a conseillé aux pays africains de se spécialiser dans les denrées rares et d'importer les denrées de base. En 2008, alors que l'augmentation des prix des carburants fait monter les prix des denrées de base, la demande mondiale se détourne des denrées rares, provoquant des émeutes de la faim.

Ainsi, l'influence des institutions sur le développement des pays dépend de la qualité de ces institutions. Nous avons vu que la modernisation des institutions avait favorisé la première révolution industrielle tout en remorquant par la suite que la modernisation des institutions pouvait découler du processus de développement, instaurant ainsi un cercle vertueux.

Dans un récent rapport, l'Agence française pour le développement a mis en évidence la nécessité de repenser l'aide au développement. Celle-ci doit être directement adressée aux entreprises locales et non aux États potentiellement corrompus. C'est bien la preuve que la présence d'institutions ne suffit pas : celles-ci doivent constamment s'adapter à la situation des pays qu'elles prétendent aider.